

« plus considérables et qui n'y assistent qu'à gros frais qui  
« sont acquittés des deniers de la fabrique, tandis que des  
« ouvriers de la campagne, mieux à même de porter leur  
« décision pour de tels ouvrages, n'exigent presque rien  
« pour les frais de leur visite (11). »

Voilà un bout d'oreille, ou si l'on aime mieux, un bout de phrase qui trahit son paysan, avare et jaloux ; c'était au moins une maladresse de la montrer ; il en cuira à l'imprudent.

On apprendrait sans surprise que M. de Flesselles, obsédé par ces instances réitérées et fatigué d'un entêtement, moins réductible à mesure qu'il devenait plus déraisonnable, eût brusquement terminé un conflit qui, depuis deux ans, encombrait son bureau de papiers et son antichambre de visiteurs. Sa patience fut plus longue et plus équitable ; il se montra, dans cette circonstance, tel que tous les souvenirs, laissés par son passage à la tête de la généralité du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais, concordent à le dépeindre, désireux d'être juste, secourable aux humbles, alliant à une fermeté nécessaire une bonté peu commune. Il souhaita, avant de clore les procédures, avoir le sentiment du pasteur de la paroisse et il manifesta un certain étonnement de n'apercevoir nulle part trace de son intervention et de n'être pas renseigné sur son opinion autrement que par ceux qui la combattaient.

La réserve de M. Parisis était de bonne guerre ; un général engage ses troupes, il ne se jette lui-même dans la mêlée qu'à la dernière minute. Le curé répondit à la curio-

---

(11) Pour l'expertise avec M. l'archiprêtre de Néronde on avait donné à Perronnet 12 sous : le devis du mois de septembre suivant coûta 48 livres.